

Image not found or type unknown



## Regularisation sans papiers

Par **ravinman**, le **17/03/2008** à **16:44**

bonjour, rnrncomment des parents maliens sans papiers ayant quatre enfants, dont deux nées en france , et deux autres au mali ( trois d'entre eux sont scolarisés, pour le plus grand depuis 2003), ayant un logement, peuvent régulariser leurs situations.